

Vu les différences marquées dans le partage de la responsabilité des services entre les provinces et leurs municipalités, il faut utiliser avec une extrême prudence les chiffres du tableau 36 comme base de comparaison interprovinciale du fardeau relatif de la taxation municipale. De plus, en Saskatchewan, les municipalités sont tenues d'imposer pour la province certaines taxes destinées à d'autres fins spéciales qui n'ont pas leur pendant dans les autres provinces. Les montants de ces taxes, exclus au tableau 36 des impositions municipales de cette province, sont les suivants:

Taxe	1949	1950	1951	1952	1953
SASKATCHEWAN—	\$	\$	\$	\$	\$
Revenu public.....	1,751,388	1,809,703	1,830,314	1,845,949	...
Grêle.....	1,092,058	1,217,658	1,111,465	2,069,074	2,863,832
Téléphone.....	678,358	718,987	-60,610	814,269	863,634
Égouttement.....	14,762	13,101	13,157	11,813	6,794
TOTAL.....	3,536,566	3,759,449	3,715,546	4,741,105	3,734,260

Sous-section 3.— Dette municipale

L'essor rapide des municipalités canadiennes, s'ajoutant aux demandes et aux responsabilités accrues en fait d'améliorations, d'écoles et de services d'utilité publique de toutes sortes, a entraîné un lourd fardeau de dettes. Les emprunts au moyen d'obligations ont augmenté rapidement de 1900 à 1912 et de nouveau durant les années 1920 et les premières années 1930. Par contre, de 1933 à 1946, ils ont diminué, mais, depuis 1947, ils ont beaucoup augmenté.

Plusieurs facteurs importants ont contribué à la réduction des années 1933-1946, dont le moindre n'est pas le contrôle exercé par les gouvernements provinciaux sur les immobilisations provoquant un endettement. En outre, on a pratiqué durant les années de marasme économique, après des périodes d'expansion injustifiée, une réduction plus ou moins méthodique des dépenses qui, vu la demande générale d'un allégement des taxes immobilières, a entraîné une diminution rigoureuse des opérations et des immobilisations financées par des émissions d'obligations. Autre facteur important, la plus grande partie de la dette municipale à longue échéance consiste en obligations à terme ou en séries, obligations qui appellent des remboursements annuels de capital. Au cours des années 1930, on a renoncé dans l'intérêt du contribuable à la remise en valeur de biens existants et aux nouveaux travaux et améliorations rendus nécessaires par l'expansion et l'essor normal. Après le déclenchement de la guerre en 1939, cette pratique s'est continuée et même étendue afin de laisser le marché financier à l'entière disposition du gouvernement fédéral, qui devait faire face aux exigences financières occasionnées par la guerre. La guerre terminée, toutefois, les municipalités ont repris leurs programmes d'amélioration et ainsi augmenté leur dette obligataire. Le tableau 37 donne le chiffre de la dette municipale pour 1952 et 1953, indiquant les emprunts temporaires et autres passifs en sus de la dette obligataire.

37.— Dette des corps municipaux et scolaires, par province, années financières terminées en 1953

NOTE.— Renseignements tirés des rapports provinciaux des Affaires municipales, des états financiers des municipalités et des renseignements obtenus auprès d'autres sources officielles.

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	\$	\$	\$	\$
Dette directe (moins fonds d'amortissement).....	5,072,445	4,115,374	56,875,948	54,902,571
Dette obligataire.....	4,498,748	4,526,062	59,125,674	55,279,186
Moins fonds d'amortissement.....	267,044	1,039,172	9,486,972	6,903,628
Dette obligataire nette.....	4,231,704	3,486,890	49,638,702	48,375,558
Emprunts temporaires et découverts en banque.....	170,380	602,781	3,612,119	4,156,285
Exigibilités et autres passifs.....	670,361	25,703	3,625,127	2,370,728
Dette indirecte (moins fonds d'amortissement).....	730,779	3,810,000
Obligations, etc., garanties.....	946,500	3,810,000
Emprunts bancaires garantis.....	—	—
Moins fonds d'amortissement.....	215,721	—
Total général.....	5,072,445	4,115,374	57,606,727	58,712,571